

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	38 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : **06 septembre 2017**Date d'affichage : **06 septembre 2017**

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Artonne.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Éric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Catherine IRLES (suppléante de Christian DESSAPTLAROSE), Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absent ayant donné un pouvoir :

Yolande BURETTE a donné pouvoir à David MOURNET
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER
André DEMAY a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Roland GENESTIER a donné pouvoir à Éric GOLD

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude MOLINIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017- 159: LA MARINGOISE – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Rapporteur : Didier CAHSSAIN

Une course en faveur de la Ligue contre le Cancer est organisée à Maringues le Dimanche 8 octobre 2017. Un parcours de 5 km est proposé à toutes les femmes, seule ou en équipe. Des tee-shirts sont remis le jour de la manifestation.

Plus de 700 marcheuses ont répondu présentes à la première édition. Pour la deuxième édition, une demande de subvention ou de participation a été reçue à la communauté de communes Plaine Limagne.

Monsieur le Président propose que la communauté de communes Plaine Limagne participe au financement de l'évènement La Maringoise à la hauteur d'une enveloppe maximale de 700 €, sous la forme d'une subvention ou d'une aide en nature (réalisation de tee-shirts floqués du logo de la communauté de communes Plaine Limagne par exemple).

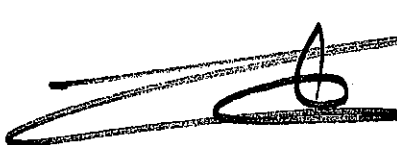
Sur proposition de Monsieur le Président, et avis favorable du bureau,

- Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :
- d'attribuer une subvention d'aide de 700 € ou une aide en nature pour un montant équivalent à la Ligue contre le Cancer – Comité départemental du Puy-de-Dôme pour l'organisation de la 2^{ème} édition de la Maringoise,
 - d'autoriser le Président à faire toutes les démarches nécessaires pour mener à bien cette affaire et à signer tous les documents afférents.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2017.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Éric GOLD



Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 19/09/2017
Le Président,

